

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 16 DÉCEMBRE 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

MODIFIE ET REMPLACE LA DÉCISION N°2025_01_10 EN DATE DU 17 JANVIER 2025

- Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Considérant que la Ville de Gap souhaite renforcer l'alimentation en eau potable et la défense incendie des secteurs de Lareton, Treschatel, Les Emeyères, Colombis, en créant un nouveau réservoir d'eau potable de 400 m³ ;
- Considérant que la demande de subvention déposée en 2025 auprès de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) n'a pas fait l'objet d'une décision favorable et qu'elle peut être reconduite en 2026 en intégrant les modifications apportées au projet ;
- Considérant que la demande de subvention déposée en 2025 auprès du Département des Hautes-Alpes n'a pas encore été présentée au vote du Conseil départemental et qu'il convient d'informer le Département des modifications apportées au projet ;

DÉCIDONS

Article 1 : Objet

Le projet consiste à créer, en amont du hameau des Emeyères, un nouveau réservoir d'eau potable de 400 m³ en béton armé en complément des deux cuves existantes de 100 m³ chacune afin de :

- renforcer la défense incendie de l'ensemble du secteur,
- sécuriser l'alimentation en eau potable des habitations actuelles,
- satisfaire la future demande en eau potable et répondre aux objectifs du PLU à l'horizon 2027.

La consommation en eau potable de 180 m³ par jour est proche du volume nominal du réservoir de 200 m³ qui alimente le secteur actuellement. Considérant la réserve incendie permanente de 120 m³, le volume disponible pour la consommation humaine est d'environ 80 m³. Ce volume trop faible entraîne un marnage important du réservoir, plusieurs fois par jour. Le débit limité de la canalisation de refoulement et de la station de pompage ne permet pas de soutenir le niveau du réservoir lors des pointes de consommation. Certaines habitations subissent quotidiennement des chutes de pression et des limitations de débit.

Le renforcement de la desserte en eau potable et la construction d'un nouveau réservoir sont donc nécessaires pour satisfaire les besoins d'alimentation du secteur. Un volume utile de 120 m³ sera réservé dans le futur ouvrage à destination de la lutte contre l'incendie.

Article 2 : Coût

Le coût total du projet est estimé à 530 859 € HT.

Article 3 : Financement

Afin de réaliser cette opération, des financements sont sollicités auprès de l'Etat et du Département des Hautes Alpes, selon le plan de financement suivant :

	Montant HT	Taux
ÉTAT (DSIL)	159 257,7 €	30 %
Département	106 171,8 €	20 %
AUTOFINANCEMENT	265 429,5 €	50 %
TOTAL	530 859,0 €	100 %

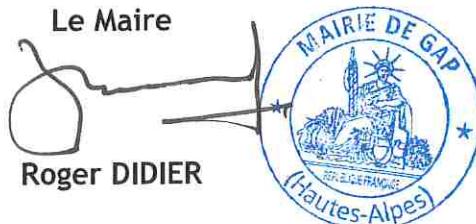
Article 4 : Modalités

La commune de Gap s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par les règlements administratifs et financiers de l'Etat et du Département.

Article 5 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 16 DÉCEMBRE 2025



Transmis en Préfecture le : 18/12/2025
Publié ou notifié le : 18/12/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_12_687
Objet :	Demande de subvention pour la construction d'un réservoir d'eau potable aux Emeières - modifie et remplace la décision n°2025_01_10 en date du 17
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	005-210500617-20251218-D2025_12_687-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20251218-D2025_12_687-AI-1-1_0.xml	text/xml	984 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_18029.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20251218-D2025_12_687-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	58.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 décembre 2025 à 13h29min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 décembre 2025 à 13h36min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 décembre 2025 à 13h36min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 décembre 2025 à 13h37min01s	Reçu par le MI le 2025-12-18

